

Modalités de financement

A charge de la Partie d'origine: frais de transport internationaux.

A charge de la Partie belge: frais de séjour.

1.10.2. Echanges sportifs

La Partie belge (Ministère de l'Education nationale et de la Culture française) offre d'accueillir en 1978 deux ou trois responsables canadiens en matière de sport afin d'examiner les possibilités d'échanges en ce domaine.

La Partie canadienne s'engage à transmettre la proposition belge aux autorités canadiennes compétentes.

Les propositions qui résulteraient de cette rencontre seraient soumises à l'approbation de la prochaine réunion de la Commission mixte.

1.11. Echanges culturels

1.11.1. Echange artistique: Saskatchewan

Tous les ans en Saskatchewan a lieu à Fort San, à quatre-vingts kilomètres de Régina, "le Cours d'été des Arts", organisé par le Conseil des Arts de la Saskatchewan. Des cours y sont donnés par modules durant une à trois semaines à des jeunes de 12 à 25 ans. Disciplines: ballet, musique instrumentale, danse, artisanat, etc.

La Saskatchewan souhaiterait obtenir les services d'un spécialiste belge de la clarinette parmi les trois personnes suivantes:

1. M. Walter Boeykens
2. M. R. Hansens
3. M. F. Arteel

Dates: 2 au 23 juillet ou 23 juillet au 6 août.

La Partie belge accepte volontiers.